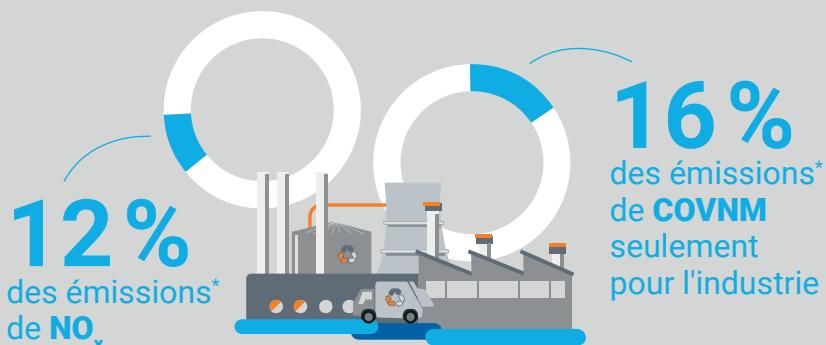


FICHE ÉNERGIE-INDUSTRIE-DÉCHETS

POURQUOI AGIR SUR CES SECTEURS ?

en Île-de-France

Les secteurs de la branche énergie, de l'industrie et des déchets représentent :



*en 2022 en Île-de-France

En Île-de-France il est nécessaire d'agir sur les secteurs de la branche énergie, de l'industrie et des déchets, notamment car :

- 27 % de l'énergie produite en IDF est d'origine fossile en 2022*, alors que la région dispose d'un fort potentiel géothermique
- Environ 400 grands sites industriels ont l'obligation de déclarer leurs émissions
- Le nombre de chaufferies biomasse a été multiplié par 4 entre 2010 et 2020, atteignant 124 en 2020
- 452 kg de déchets ménagers sont produits par habitant en 2022 en IDF, dont près de 2/3 sont incinérés (ORDIF)

*Source : ROSE 2023

COMMENT FAIRE ?

- En **DÉVELOPPANT** des énergies peu émettrices de polluants de l'air
- En **RÉDUISANT** les déchets
- En **ENCOURAGEANT** des bonnes pratiques dans les processus industriels
- En **INTÉGRANT** les industries dans une démarche d'écologie industrielle au sein du territoire

LA PLUPART DE CES ACTIONS PERMETTENT AUSSI D'ATTÉNUER LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

ET CONCRÈTEMENT ?

Airparif vous accompagne pour comprendre, sélectionner et suivre les actions adaptées à votre territoire www.airparif.fr/agir-sur-mon-territoire

ÉNERGIE

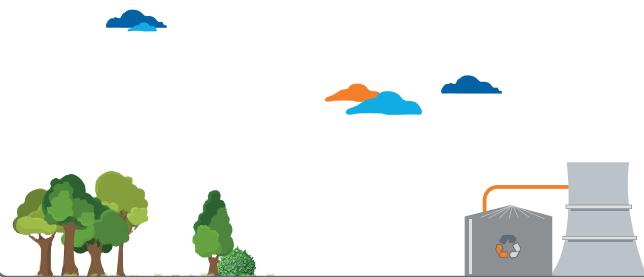
DÉVELOPPER UN RÉSEAU DE CHALEUR

- Favoriser le développement des EnR&R (géothermie, chaleur de récupération, etc.) pour remplacer des énergies fossiles et/ou émettrices de polluants de l'air (chaufferies biomasse)
- Définir un périmètre de développement prioritaire des réseaux classés sur la collectivité pour des réseaux dont le mix énergétique est peu émetteur de polluant de l'air



LIMITER L'IMPACT DES CHAUFFERIES BIOMASSE

- Accompagner les rénovations des chaufferies biomasse pour limiter leurs émissions de polluants
- Intégrer les bonnes pratiques liées au fonctionnement des chaufferies biomasse



ACTEURS DE L'ÉNERGIE

- Améliorer l'efficacité énergétique, en favorisant l'optimisation de la production et la distribution d'énergie
- Sensibiliser les acteurs de la production et distribution d'énergie aux enjeux de qualité de l'air



DÉCHETS

RÉDUIRE LES ÉMISSIONS LIÉES AU TRANSPORT ET AU TRAITEMENT DES DÉCHETS

Réduction des déchets :

- Mettre en place une **politique zéro déchet**, y compris en luttant contre le gaspillage alimentaire et en favorisant le réemploi d'objets et matériaux
- Mettre en place une **tarification incitative** sur l'enlèvement des déchets ménagers

Agir sur la collecte des déchets :

- Optimiser la collecte des déchets
- Renouveler la flotte de transport des déchets



RÉDUIRE LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DES DÉCHETS VERTS

Mieux contrôler le brûlage à l'air libre des déchets verts



Sensibiliser et financer des alternatives aux brûlages à l'air libre des déchets verts (broyage, compostage, méthanisation)

INDUSTRIE

Inciter les industriels à s'engager dans des démarches et labellisations énergétiques

Inciter à limiter l'utilisation des groupes électrogènes fixes et mobiles



Favoriser l'écologie industrielle :

- Promouvoir la pratique de la **cogénération** dans les procédés industriels et favoriser l'injection de rejets thermiques produits par l'industrie à un réseau urbain de proximité

Promouvoir la diminution des émissions de composés organiques volatils (COV) par les sites industriels, en substituant ou en limitant les produits fortement émetteurs (solvants non volatils) ou en employant des bonnes pratiques de stockage, application et élimination de ces produits



POUR TOUS LES SECTEURS



Disposer d'un argumentaire pour inciter les industries à mettre en place des actions pour réduire les émissions :

- **Assurer une veille** sur les améliorations technologiques et systèmes de dépollution existants et efficents
- **Financer des tests** ou tester ces systèmes de dépollutions
- **Recenser les bonnes pratiques** mises en place sur la collectivité et au niveau national pour réduire les émissions des entreprises
- **Identifier les entreprises «moteur»** permettant de valoriser les actions en faveur de la qualité de l'air



Créer une dynamique partenariale :

- **Favoriser les échanges** entre entreprises pour discuter des enjeux qualité de l'air
- **Associer les acteurs industriels** avec experts spécialisés permettant des formations et du conseil technique

Inciter à un **contrôle régulier** du respect des bonnes pratiques et réglementations en vigueur



ET POUR VOTRE PCAET ?



Retrouvez ces actions détaillées et l'accompagnement d'Airparif pour les comprendre, les sélectionner et les suivre sur votre territoire : www.airparif.fr/agir-sur-mon-territoire

